

L'ADMINISTRATION COMMUNE VILLE ET AGGLOMERATION D'AGEN RECRUTE

UN GESTIONNAIRE RH (F/H)

Au sein du service **Conditions et temps de travail**, vous assurez la gestion administrative et le suivi de plusieurs activités liées à la santé, à la prévention et à l'absence des agents.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE
26 NOVEMBRE 2026

LIEU DE TRAVAIL
Mairie d'Agen
Place du Dr. Esquirol
47 000 Agen

VOS MISSIONS

• Santé et suivi médical des agents

- Organiser et assurer le suivi des visites médicales et des vaccinations

• Gestion administrative et financière

- Participer au suivi des engagements, des factures te des recettes du service
- Gérer les déclarations relatives aux médailles d'honneur du travail pour les promotions du 1er janvier te du 14 juillet
- Gérer les dossiers de congés de paternité auprès de la Caisse des Dépôt
- Participer à l'attribution des titres restaurant

• Gestion des absences

- Assurer la gestion des absences pour raison de santé des agents : maladie ordinaire, CITIS, CLM/CLD...
- Assurer la gestion des congés et autres absences
- Assurer la gestion des temps partiel thérapeutique
- Assurer la gestion liée aux activités syndicales

Vos actions ont un impact direct sur la réduction des accidents, l'amélioration des conditions de travail et la qualité de vie au travail des agents au seins de l'Agglomération d'Agen

VOTRE PROFIL

- Rédiger des actes administratifs conformes sur le fond et la forme
- S'exprimer clairement et correctement à l'oral et à l'écrit
- Veiller à la santé et à la sécurité des agents
- Excellentes qualités relationnelles et sens de l'écoute
- Capacité d'analyse, rigueur et autonomie
- Gestion des priorités
- Utiliser les outils bureautiques, informatiques et logiciels métiers
- Tenir rigoureusement les échéanciers

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

VOTRE STATUT

- Agent de catégorie B
- Titulaire
- Temps complet

+ D'INFOS

Anne DECK-GAILLARD
Cheffe de service
Service Conditions et Temps de Travail (CTT)
05 53 69 05 43 / 06 66 74 16 78

INTERESSE(E) ? REJOIGNEZ-NOUS ! Envoyez votre candidature à l'adresse recrutement@agglo-agen.fr

POURQUOI INTEGRER L'ADMINISTRATION COMMUNE VILLE ET AGGLOMERATION D'AGEN ?

VOUS CHERCHEZ …

Une activité qui a du sens ?
A développer votre créativité ?
Des possibilités d'évolution ?
Une administration dynamique ?
Des équipes impliquées ?
Des actions innovantes ?

… NOUS OFFRONS :

1 De nombreux avantages professionnels

- **Prime** mensuelle, prime de fin d'année, prime de mérite
- Participation à hauteur de **75% aux transports urbains** (bus et vélos)
- **Offres de formation** tout au long de votre parcours
- **Titres restaurant** d'une valeur unitaire de 8€ pris en charge à 50%
- Plan annuel de participation de 200€ à **l'achat d'un vélo électrique**
- **Temps d'échanges** réguliers : **rencontres conviviales** interservices, **matinées d'info** RH…
- **Participation financière** aux contrats labellisés de **mutuelle**
- Possibilité de **télétravailler**
- **Horaires** variables, génération de **RTT** possible, **CET**

2 Une chance d'exercer une mission de service public

Que vous exerciez une compétence de la ville d'Agen *(culture, état civil, police municipale, enfance…)* de l'Agglomération d'Agen *(développement économique, urbanisme, déchets et économie circulaire…)* ou pour le compte de ces deux entités *(sports et loisirs, ressources humaines, finances…)* devenir agent de l'administration commune vous offrira la chance de **remplir des missions d'intérêt général au service de près de 100 000 usagers**.

3 Un cadre de vie optimal

Entre fêtes et traditions, Agen et son agglomération, offrent une **qualité de vie** où **culture**, **sports, gastronomie** ou encore **ensoleillement** vont bon train.

Agen, nichée au cœur du Sud-Ouest, se situe idéalement à seulement 1h de Bordeaux et de Toulouse et seulement 2h de la côte Atlantique, de la côte Méditerranéenne et des Pyrénées.





CONSERVATION DES DONNEES : *Les candidatures reçues sont enregistrées par les agents de la Direction des Relations Humaines de l'Agglomération d'Agen. Elles sont conservées pendant 2 ans maximum. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et aux dispositions issues du règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant un mail à l'adresse recrutement@agglo-agen.fr.*